



## SEIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Institut international d'études sociales****Rapport de la 51<sup>e</sup> session du Conseil**

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales a tenu sa 51<sup>e</sup> session le 13 novembre 2009 sous la coprésidence du Directeur général et du directeur de l'Institut. Le Directeur général a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil et a rappelé les trois principales questions à l'examen, à savoir: le rapport du directeur <sup>1</sup>, le programme et budget pour 2010-11 <sup>2</sup> et un document concernant l'acceptation de contributions et de dons destinés à soutenir les activités de l'Institut <sup>3</sup>. Il a été décidé d'examiner en premier la deuxième question à l'ordre du jour, c'est-à-dire le programme et budget pour 2010-11.

**Programme et budget pour 2010-11**  
(INS.B.LI/2)

2. Le Directeur général souligne la contribution remarquable apportée par l'Institut à la réponse de l'Organisation face à la crise mondiale, sous la forme de travaux de recherche et d'analyse de grande qualité. Il félicite le directeur et l'équipe de l'Institut d'avoir réalisé la majeure partie du travail d'analyse sur lequel se fonde le Pacte mondial pour l'emploi. Il s'agit d'une réalisation majeure qui a bénéficié d'un soutien mondial puisqu'il a d'abord été entériné par la Conférence internationale du Travail puis par les pays du G8 et du G20, les Nations Unies, des organisations régionales et d'autres organisations internationales. Le Directeur général se félicite de l'étroite collaboration instaurée par l'Institut avec d'autres branches de l'Organisation pour l'exécution de ce grand projet, et indique que l'Institut peut compter sur un soutien sans réserve de sa part pour la suite de ses travaux.
3. Il donne des précisions sur son récent avis concernant les Dispositions spéciales adoptées par le Bureau pour aider les mandants de l'OIT à donner effet au Pacte mondial pour l'emploi. En application de ces dispositions, le directeur de l'Institut encadrera les travaux de recherche et d'analyse, en étroite concertation avec les secteurs techniques et les régions et avec l'appui de la Commission de la recherche et des publications.

<sup>1</sup> Document INS.B.LI/1.

<sup>2</sup> Document INS.B.LI/2.

<sup>3</sup> Document INS.B.LI/3.

4. Le Directeur général insiste sur le rôle fondamental que joue l'Institut dans la stratégie en matière de connaissances s'agissant des trois enjeux suivants: la recherche d'une concordance entre les mesures prises au niveau micro et les stratégies nationales de riposte à la crise; la recherche d'une cohérence des politiques au niveau national; et, au niveau mondial, compte tenu de l'interdépendance des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Il insiste sur la nécessité de comprendre les déséquilibres antérieurs et de définir clairement la contribution de l'OIT à une croissance équilibrée et durable. Il approuve l'inscription au programme de l'Institut de travaux complémentaires dans ce domaine, laquelle a été possible grâce à des capacités de recherche récemment renforcées. Ces travaux pourraient par ailleurs contribuer à l'évaluation des réformes du système financier dans l'optique du travail décent. Le Directeur général est d'avis que l'Institut, en tant que laboratoire d'idées, est très bien placé pour fournir une analyse comparative à l'échelle internationale de la meilleure manière d'associer les politiques pour qu'elles se renforcent mutuellement.
5. Le Directeur général se dit satisfait de la publication conjointe OMC/BIT sur le thème «Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement». Il déclare qu'il est par ailleurs très encourageant de constater que la *Revue internationale du Travail* a vu son nombre de lecteurs augmenter et reçoit chaque année de si nombreuses propositions d'articles. Il se félicite du travail en cours sur le projet du Centenaire de l'OIT. C'est en effet un travail d'importance fondamentale qui, en dressant le bilan de l'action passée de l'OIT, alimentera la réflexion sur son action à venir.
6. Avant de présenter le programme et budget pour 2010-11, le directeur de l'Institut remercie les membres du Conseil pour les recommandations qu'ils ont données lors de la session de novembre 2008 concernant les orientations et priorités futures de l'Institut et qui ont permis d'axer les travaux de l'Institut sur la crise mondiale. Il propose que de nouveaux travaux d'analyse pertinents pour l'action soient menés sur la crise mondiale au cours de la prochaine période biennale, sur le thème général: «stratégies pour une reprise durable». Ces travaux comprendraient des analyses factuelles i) du risque que certaines conséquences de la crise aient un «caractère irréversible» comme le chômage de longue durée, l'informalité et la baisse des taux d'activité; et ii) des liens entre les politiques sociales et du travail émanant du Pacte mondial pour l'emploi et le contexte des politiques macroéconomiques, financières, environnementales et du développement. Le directeur suggère que les deux prochaines éditions du *Rapport sur le travail dans le monde* soient consacrées à ces questions afin d'éclairer la réflexion sur la meilleure manière de donner effet au Pacte et de mettre en place une économie plus durable.
7. Il présente les nouvelles orientations du projet du Centenaire de l'OIT, qui est dirigé par M. Reynaud. Le projet tiendra compte des enseignements tirés des précédentes crises et du rôle historique de l'OIT en la matière. Il fait observer que le lectorat et la renommée de la *Revue internationale du Travail*, dirigée par M. Lansky, se sont considérablement étendus. Un numéro spécial sur la crise paraîtra l'année prochaine. Le directeur se dit satisfait du travail effectué dans le cadre du programme d'éducation sous la direction de M. Tobin. Durant les deux prochaines années, les cours offriront une excellente occasion d'échanger des vues avec les mandants sur les conclusions des travaux d'analyse concernant la crise.
8. Le directeur présente les plans destinés à renforcer les liens entre l'Institut et les réseaux de recherche, notamment grâce à la mise en place d'un groupe d'experts qui seront également chargés de procéder à un examen critique du *Rapport sur le travail dans le monde*. Il insiste sur l'importance des activités de diffusion, au nombre desquelles figure, par exemple, l'élaboration de notes succinctes d'orientation qui accompagneront les principales publications. Le Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent sera décerné en 2010 et un débat à son sujet aura lieu par la suite au sein du Conseil de l'Institut. En conclusion, le directeur attire l'attention sur le budget limité dont dispose l'Institut et sur le fait que les réserves atteindront prochainement un niveau alarmant.

9. La vice-présidente travailleuse (M<sup>me</sup> Byers) félicite l'Institut pour l'excellence de ses travaux sur la crise mondiale – contribution exceptionnelle à la réponse de l'Organisation face à la crise qui a ouvert la voie au Pacte mondial pour l'emploi. L'intervenante annonce que son groupe approuve le programme et budget pour 2010-11 mais juge inquiétant que les dépenses ordinaires soient supérieures aux recettes ordinaires. Elle estime que le Bureau devrait résoudre la question du manque de ressources afin que l'Institut puisse continuer à se placer à l'avant-garde de la recherche avec des travaux de haut niveau, compte tenu notamment du rôle croissant qu'il est appelé à jouer dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi. L'intervenante invite le Bureau à rechercher des solutions pérennes au problème du financement de l'Institut, en optant de préférence pour une augmentation de son budget ordinaire.
10. Pour M<sup>me</sup> Byers, les travaux de recherche doivent être conduits selon une approche basée sur des éléments factuels – mais facilement interprétables –, comme l'a fait l'Institut au cours de l'année écoulée. Elle se félicite du programme de travail ciblé sur la question des «stratégies pour une reprise durable» présenté par le directeur. Au sein de l'Organisation, l'Institut devrait être chargé des grands volets stratégiques de la promotion de l'Agenda du travail décent. La reprise durable, et notamment l'accent mis sur les déséquilibres et les inégalités à l'échelle mondiale, est à n'en pas douter l'un de ces thèmes prioritaires. Les réformes financières axées sur l'emploi, la fiscalité progressive, la viabilité environnementale et les points faibles des économies en développement devraient être les principales questions étudiées à cet égard. Les travaux consacrés aux pays en développement ne devraient pas porter exclusivement sur l'agriculture mais devraient mettre en avant la nécessité de définir des stratégies de développement industriel et de modernisation de l'industrie puisqu'il est avéré qu'aucun pays n'est jamais sorti de la pauvreté sans avoir constitué une base industrielle. L'intervenante fait observer que l'Institut ne devrait pas axer principalement ses travaux sur les conséquences de la crise par les groupes défavorisés ni sur des questions telles que la viabilité budgétaire des régimes de sécurité sociale. Bien que ces questions soient d'une grande importance, l'Institut ne devrait pas effectuer des travaux de recherche redondants sur des thèmes qui peuvent et doivent être traités par les départements techniques du BIT. L'oratrice se dit satisfaite des grandes orientations du projet du Centenaire de l'OIT, de la *Revue internationale du Travail* et du programme d'éducation. A l'avenir, le cours international de stagiaires devrait s'attarder davantage sur le rôle des normes internationales du travail et des différents instruments normatifs émanant du Pacte mondial pour l'emploi. M<sup>me</sup> Byers se félicite de la remise annoncée du Prix de l'OIT pour la recherche sur le travail décent en 2010 et attend avec un vif intérêt la discussion qui doit avoir lieu à la réunion du Conseil de l'Institut de l'année prochaine.
11. Le vice-président employeur (M. Suzuki) insiste sur la contribution essentielle apportée par l'Institut à la réponse de l'OIT face à la crise mondiale et félicite son directeur et son personnel d'un tel résultat. Il relève que l'Institut joue un rôle plus central, eu égard notamment au récent avis du Directeur général concernant les modalités de mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi. Il se dit satisfait de la collaboration entre l'Institut et le reste de l'Organisation. L'intervenant souligne néanmoins que, pour continuer d'obtenir des résultats de qualité à l'avenir, il est nécessaire de renforcer la base de financement de l'Institut.
12. Bien que les travaux de l'Institut aient été d'une grande utilité et que le groupe des employeurs ait toute confiance en ce qu'ils seront à l'avenir, M. Suzuki souhaiterait une analyse plus approfondie de l'impact de la crise sur les entreprises durables et les petites entreprises. Evoquant l'évolution de la productivité du travail et l'importance de cette dernière pour la reprise, il invite l'Institut à accorder davantage d'attention à la mesure de la productivité et aux questions de politique correspondantes, puis à examiner les résultats avec les mandants, notamment dans le cadre du cours international de stagiaires. L'intervenant fait observer que le secteur financier a bénéficié de manière disproportionnée

de la richesse créée à l'échelle mondiale, suscitant l'inquiétude des entreprises d'autres secteurs. A titre d'exemple, il cite la diminution de la part des bénéfices nets revenant à l'économie réelle avant le déclenchement de la crise. Il note avec satisfaction que l'Institut conduira des recherches sur les moyens d'assurer un fonctionnement plus harmonieux de l'économie mondiale dans le cadre d'une riposte durable à la crise. Ces travaux devraient également porter sur les questions environnementales, auxquelles les employeurs accordent de plus en plus d'importance. De plus, il est important d'améliorer la productivité au niveau de l'entreprise. En conclusion, il déclare que son groupe approuve le programme et budget proposé.

13. Le représentant du gouvernement de la Belgique félicite l'Institut d'avoir réussi à mobiliser ses ressources pour son travail sur la crise financière et économique et ses recherches préalables à l'élaboration du Pacte mondial pour l'emploi. La Belgique approuve les recommandations formulées par le Directeur général et accueille favorablement l'analyse des questions budgétaires présentée par le directeur de l'Institut. Dans les mesures de relance appliquées par les gouvernements, il faut non seulement tenir compte de la faible marge de manœuvre budgétaire mais également viser les objectifs du travail décent. L'intervenant souligne que beaucoup de moyens ont été consacrés au sauvetage du secteur financier mais que la reprise demeure fragile. Il approuve par conséquent la proposition de mettre l'accent sur la reprise durable et les déséquilibres mondiaux – et notamment sur la question de l'environnement qui sera l'une des priorités de la présidence belge de l'Union européenne l'an prochain. D'une façon plus générale, l'intervenant encourage la conduite de travaux complémentaires sur la dimension systémique de la crise ainsi que le prévoit le programme et budget proposé. De tels travaux contribueraient en outre à la promotion de l'Agenda du travail décent auprès des décideurs. Pour conclure, l'intervenant félicite l'Institut pour l'étude conjointe BIT/OMC.
14. Le représentant du gouvernement de l'Argentine approuve sans réserve le rapport du directeur et le programme et budget pour 2010-11. A l'instar des travailleurs, l'intervenant apprécie le caractère ambitieux, ciblé et créatif du programme de l'Institut. Il insiste sur l'intérêt pédagogique des travaux de l'Institut et sur le rôle capital de ce dernier, qui est de donner une orientation pratique à des résultats scientifiques. L'intervenant approuve le programme en faveur d'une reprise durable et souligne que la réduction des déséquilibres entre l'économie financière et l'économie réelle appelle un changement systémique. Il souligne également que la durabilité des entreprises devrait être prise en compte. En ce qui concerne les points faibles des économies en développement, l'intervenant rappelle qu'il convient de s'intéresser au développement industriel, et non uniquement à l'agriculture, étant donné que l'industrie est un secteur qui emploie beaucoup de main-d'œuvre et qui, en matière de travail décent, offre des opportunités et fait face à des défis qui lui sont propres. Il se félicite de la décision de publier des notes d'orientation adaptées au public visé et propose que le programme d'éducation englobe des formations régionales. L'intervenant est favorable à la mise en commun des connaissances dans le cadre d'une coopération avec d'autres organisations internationales et attire l'attention sur des échanges similaires avec des organes régionaux tels que l'Association latino-américaine de sociologie.
15. Le représentant de la République islamique d'Iran remercie et félicite le directeur et son équipe de leur travail. Il note que l'OIT a beaucoup gagné en notoriété et en visibilité grâce à la présence du Directeur général à des réunions de portée mondiale, au Pacte mondial pour l'emploi et à l'équipe de l'Institut qui en a jeté les bases ainsi que grâce à la collaboration avec d'autres organisations internationales. Son pays approuve sans réserve le rapport du directeur ainsi que le programme et budget. L'orateur propose que l'Institut noue des liens plus étroits avec les chercheurs et les centres de recherche au niveau national. Tout en étant conscient des contraintes budgétaires et en se félicitant du soutien apporté par le Bureau pour les surmonter, il propose de tenir une conférence de recherche sur la crise.

16. Un membre employeur (M. Anderson) se félicite du travail réalisé l'année dernière, qui est allé au-delà de ses attentes, compte tenu en particulier des difficultés financières bien réelles de l'Institut. Il souligne que la reprise du marché du travail est essentielle et que la capacité des entreprises et des travailleurs de sortir de la crise est le point de départ d'une reprise économique mondiale et non une conséquence. Par ailleurs, s'agissant du programme de recherche de l'Institut, il fait observer que ce programme doit être tourné vers l'avenir. L'orateur explique que l'Australie connaît une reprise solide en faisant remarquer que les bons résultats enregistrés sur le marché du travail du pays en sont un élément déterminant. Il souscrit à la proposition faite par M. Suzuki de réaliser des recherches sur la productivité des entreprises.
17. Un membre travailleur (M. Ahmed) déclare que ce sont les responsables financiers et non les travailleurs qui ont créé les déséquilibres et qu'il faut donc réformer ce secteur. Il se félicite de la collaboration avec d'autres organisations internationales mais note que, au niveau national, certaines politiques d'organisations internationales comme le FMI sont contraires à l'action de l'OIT et doivent être réformées. Il se félicite également des résultats de l'étude réalisée conjointement avec l'OMC, soulignant que de mauvaises conditions de travail nuisent à la fois au marché du travail et à la compétitivité économique. En ce qui concerne la productivité des entreprises, il fait observer que d'autres facteurs, comme les conditions de travail et la formation des travailleurs non qualifiés, sont essentiels pour l'améliorer. Il note avec satisfaction l'importante capacité de l'Institut de réaliser des recherches de grande qualité, capacité aujourd'hui mieux connue.
18. Un membre employeur (M. Lima Godoy) félicite le directeur et son personnel pour leur excellent travail et encourage le Directeur général à soutenir davantage l'Institut. Il relève la possibilité qu'a celui-ci de coopérer avec d'autres secteurs du BIT et insiste sur le fait que les partenaires sociaux doivent être étroitement associés à ses travaux par l'intermédiaire d'ACTRAV et d'ACT/EMP. Il fait observer que les entreprises durables englobent tous les éléments de la durabilité nécessaires pour faire face à une crise systémique. Il explique que le travail décent et les entreprises durables doivent guider la reprise qui mettra fin naturellement à la crise systémique. Reprenant les propos du représentant de l'Argentine, il déclare que la question de l'expansion industrielle doit être traitée compte tenu de la vulnérabilité des pays en développement et d'autres obstacles qui entravent, par exemple, l'accès à la connaissance et à la formation ainsi que la commercialisation. Par ailleurs, il se dit surpris de voir que les recettes attendues de la vente de publications en 2010-11 ne s'élèvent qu'à 3 000 dollars E.-U.
19. Le représentant du gouvernement de la Hongrie salue la qualité remarquable des travaux de recherche réalisés par l'Institut, félicite le BIT de faire appel à celui-ci dans le cadre de la réponse à la crise mondiale et attire l'attention sur le fait qu'augmenter ses ressources financières sera un bon investissement. Expliquant les difficultés budgétaires de la Hongrie et de beaucoup d'autres Etats d'Europe centrale et orientale, il demande au BIT et à l'Institut de tenir compte des situations différentes des mandants et de la faisabilité des plans de lutte contre la crise.
20. La représentante du gouvernement de l'Espagne indique qu'elle soutient et salue le travail de l'Institut et adresse ses félicitations à l'équipe. Elle appuie le programme et budget dans son ensemble. Elle est consciente de la responsabilité qui sera celle du directeur en 2010-11 et l'assure de sa confiance. Elle déclare que le BIT, en coordination avec d'autres organisations internationales, doit éclairer le débat sur les stratégies de sortie de crise et se félicite des projets de l'Institut dans ce domaine.
21. Une membre employeuse (M<sup>me</sup> Awassi Atsimadja) remercie l'Institut en tant que fournisseur de services et cadre de réflexion indépendant au sein du BIT. Elle prend note de son travail et de son programme d'éducation, soulignant en particulier les améliorations apportées au cours pour les stagiaires qui est maintenant plus accessible et mieux adapté au monde du travail. En ce qui concerne le programme de recherche sur les migrations, réalisé

en Afrique, elle rejoint le directeur quand il souligne la nécessité de tenir compte des situations nationales dans la lutte contre la crise. Complétant la déclaration du représentant de la République islamique d'Iran, elle note la nécessité de se pencher sur les migrations illégales et la traite des enfants, phénomènes que la crise a amplifiés.

22. La représentante du gouvernement du Portugal salue le Pacte mondial pour l'emploi. Elle félicite le directeur et le personnel pour leurs travaux de qualité et la visibilité accrue de l'Institut. Appuyant sans réserve le programme de travail, elle fait observer qu'en période de crise il faut tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles. Selon elle, l'étude des expériences nationales et des politiques du marché du travail peut permettre de comprendre pourquoi certains pays sortent plus vite de la crise. Elle déclare que les emplois verts représentent toujours un enjeu important et prometteur face à la crise. Par ailleurs, elle insiste sur la possibilité de collaborer avec des instituts de recherche, notamment avec le très sérieux Observatoire portugais de l'immigration.
23. Un membre travailleur (M. Gurney) se dit intéressé par une évaluation de l'impact sur l'emploi des propositions actuellement formulées dans le cadre des négociations commerciales de Doha. Il fait remarquer que les conséquences positives et négatives du déséquilibre des échanges devraient être considérées comme faisant partie du suivi des travaux conjoints avec l'OMC.
24. Le représentant du gouvernement d'El Salvador note que les travaux de l'Institut sont pertinents et bien ciblés. Il exhorte le BIT et l'Institut à suivre l'évolution de la reprise. Rejoignant la position du représentant de l'Argentine, il propose que l'on élargisse les programmes de stages et de bourses; il y a une pénurie de places, notamment pour les cours en espagnol.
25. Un membre employeur (M. Modi) fait observer que la crise constitue aussi une chance et qu'il faudrait se concentrer tout particulièrement sur la relance de l'emploi, surtout dans les pays en développement. Il signale que, en Inde, 12 millions d'emplois doivent être créés chaque année. Pour cela, il faut des entreprises durables et la collaboration des syndicats, des employeurs et du gouvernement. L'orateur insiste sur le fait que les emplois doivent passer avant le souci de la viabilité budgétaire et de la reprise à long terme. Il se dit confiant dans les travaux de l'Institut et espère que le Directeur général apportera à celui-ci un soutien en lui accordant des ressources supplémentaires.
26. Le représentant du gouvernement du Bangladesh, tout en exprimant ses remerciements, souligne l'importance de l'environnement et des migrations, notamment sur le plan de la création d'emplois. Selon lui, les migrations devraient être analysées dans la perspective des pays d'origine et pas seulement dans celle des pays d'accueil.
27. Le Directeur général remercie les membres du Conseil pour ce fructueux échange d'idées et constate avec satisfaction qu'ils approuvent l'orientation générale des travaux de l'Institut. S'agissant du budget, il exhorte les mandants des pays du G20 à intervenir auprès de leurs ministres des finances pour leur demander d'accorder des ressources à l'OIT. Certes, le G20 a reconnu la contribution de l'OIT, surtout en ce qui concerne l'analyse du marché du travail, mais les allocations budgétaires n'ont pas augmenté. Le Directeur général recommande que le Bureau et l'Institut deviennent des pôles de la recherche vers lesquels convergeront des travaux réalisés à l'extérieur. En attendant, il pose la question de savoir s'il ne faudrait pas inclure dans la notion de productivité de l'entreprise l'idée que cette productivité doit provenir d'entreprises durables et créatrices de travail décent. D'une manière générale, il souligne l'importance de l'analyse faite par le BIT des stratégies durables de sortie de crise. Il remercie les membres du Conseil d'avoir guidé les recherches de l'Institut vers ce qui se révèle être un excellent cru pour 2009.
28. Le directeur de l'Institut remercie les membres du Conseil pour leurs encouragements. Il accueille avec intérêt les déclarations des employeurs et des travailleurs, selon lesquelles

les réformes financières devraient s'intéresser à l'économie réelle. S'agissant de la viabilité budgétaire, il souligne la nécessité d'adopter une perspective à long terme, sachant que les remèdes à court terme tels que l'abaissement des taux d'activité, risquent de coûter cher sur le long terme. Créer des emplois et soutenir les revenus seront des options bénéfiques sur la durée malgré des coûts élevés au début. Le directeur insiste sur l'importance cruciale de l'agenda élargi de l'OIT dans le cadre de ses activités portant sur l'environnement. Il accueille avec intérêt les propositions concernant la poursuite de la collaboration avec l'OMC, sur la dimension sociale du Cycle de Doha par exemple. Il reconnaît la nécessité de se concentrer sur les aspects microéconomiques et nationaux et de tenir compte du rapport dialectique entre ces aspects et les réponses globales. Il déclare que, pour cette période biennale, la création de l'Institut constitue désormais le meilleur atout.

29. Répondant à des questions spécifiques soulevées par des délégués, le directeur déclare que les notes d'orientation s'adressent surtout aux mandants de l'OIT. Il accueille favorablement la suggestion d'établir des liens avec le milieu universitaire et informe le Conseil que l'Institut a déjà conclu des accords avec l'Université de Genève, le principal institut de recherche de l'Inde et l'Université ouvrière mondiale, et qu'il est actuellement en négociation avec d'autres instituts. Il promet qu'il réfléchira à l'idée d'organiser des programmes de stages régionaux dans les limites du budget disponible. Il prend note de la position du Conseil selon laquelle la situation financière de l'Institut devra être améliorée.
30. *Ayant pris note des observations formulées, le Conseil, conformément à l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, décide d'adopter le programme et budget de de l'Institut international d'études sociales pour 2010-11, de transmettre le programme au Conseil d'administration du BIT pour qu'il l'entérine et de soumettre le budget pour approbation définitive. Le Conseil invite le Bureau à envisager des moyens d'améliorer la viabilité budgétaire de l'Institut, compte tenu en particulier du rôle désormais central de celui-ci.*

## Rapport du directeur (INS.B.LI/1)

31. Le vice-président employeur constate que l'Institut a dépassé les attentes et que la difficulté sera maintenant de répondre à des attentes encore plus grandes. La vice-présidente travailleuse abonde dans le sens du vice-président employeur et félicite l'Institut pour son travail remarquable.
32. *Le Conseil prend note du rapport.*

## Acceptation des contributions et des dons (INS.B.LI/3)

33. *Le Conseil prend note du document.*

## Autres questions

34. *Il n'y a pas d'autres questions; la séance est levée à 13 heures.*

Genève, le 17 novembre 2009.